



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Q'SOL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Q'SOL
Numéro du produit	A002 EV
Identification interne	Janitorial
UFI	UFI: W9JE-X144-KG02-MMVV

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Liquide vaisselle... Convient pour une utilisation dans l'industrie alimentaire...
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	UK Supplier: Evans Vanodine International plc Brierley Road, Walton Summit, Preston. UK. PR5 8AH Tel: 01772 322 200 e-mail: productcompliance@evansvanodine.co.uk	EU Supplier: Evans Vanodine Europe 6-9 Trinity Street, Dublin 2. D02 EY47. Republic of Ireland.
-------------	---	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.30pm - +44 (0) 1772 322 200 - Lundi à vendredi.
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Q'SOL

Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301 EN CAS D'INGESTION:
	P313 Consulter un médecin.
	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
	P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Contient	BENZENESULPHONIC ACID, C10-13 ALKYL DERIVS., SODIUM SALTS
-----------------	---

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BENZENESULPHONIC ACID, C10-13 ALKYL DERIVS., SODIUM SALTS		15-20%
Numéro CAS: 68411-30-3	Numéro CE: 270-115-0	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412		

SODIUM (C12-14) ALKYL ETHOXY SULPHATE		3-5%
Numéro CAS: 68891-38-3	Numéro CE: 500-234-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-0020
Spec Conc Limits :- Eye Dam. 1 (H318) >=30%, Eye Irrit. 2 (H319) >10% <30%, NC (Not Classified) <=10%		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition	La classification des yeux est dérivée du principe de pontage par dilution en référence à la base de données DetNet. La classification de la peau se fait par méthode de calcul...
--	--

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.

Q'SOL

Contact cutané	Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritation cutanée. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Pour la manipulation du produit non dilué ...: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
-----------------------------------	--

Q'SOL

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Non pertinent.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants en caoutchouc.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Clair. Vert.
Odeur	Frais.
pH	pH (solution concentrée): 7.00
Point de fusion	0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Furoncles sans clignoter ...
Densité relative	1.028 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucun.

Q'SOL

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Voir les articles 10.1, 10.4 & 10.5...

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités ci-dessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ...

Autres effets sur la santé Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 7 170,36

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Q'SOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Jetez les solutions utilisées à l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Non réglementé.

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 19453/2010 et 1907/2006)...

Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...

Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Kemikaaliturvallisuusarviointia ei ole toteutettu, koska tämä tuote on seos..

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
GHS: Système général harmonisé.
Spec Conc Limits = Limites de concentration spécifiques...

Q'SOL

Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique Eye Dam. = Lésions oculaires graves Eye Irrit. = Irritation oculaire NC (Not Classified) = Non classé Skin Irrit. = Irritation cutanée
Références littéraires clés et sources de données	Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	La classification des yeux est dérivée du principe de pontage par dilution en référence à la base de données DetNet. La classification de la peau se fait par méthode de calcul...
Commentaires sur la révision	Changement d'adresse... &
Date de révision	06/01/2021
Révision	7
Statut de la FDS	Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.